

RECHERCHES HISTORIQUES

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC, ETC.

PUBLIÉ PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME DIX-NEUVIÈME

LEVIS

—
1913

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XIX

LEVIS—FÉVRIER 1913

No. 2

La Famille Faribault

Barthélemi Faribault

La famille Faribault est originaire du Mans (Sarthe) où l'on retrouve encore plusieurs de ses membres qui occupent des positions honorables. La famille Faribault est très ancienne. Nous trouvons des Faribault dans l'armée française dès 1260, vers la fin du règne de saint Louis.

Bernard Faribault, le père du premier Faribault qui passa dans la Nouvelle-France, était né à Montbizot (Sarthe) en 1669. Il mourut le 8 mai 1741, à l'âge de 72 ans. Il était huissier royal. Faribault s'était marié trois fois. Il eut quinze enfants de ses trois mariages.

Barthélemi Faribault, né à Montbizot (Sarthe) en 1713, du mariage de Bernard Faribault et de Madeleine Hamond, exerça pendant plusieurs années la profession de notaire à Paris.

C'est en 1752, que Barthélemi Faribault passa dans la Nouvelle-France en qualité de secrétaire de l'armée commandée par le marquis de Duquesne.

Après la chute de Québec, Faribault se décida à rester au Canada. En 1763, il se fit donner une commission de notaire et s'établit à Berthier-en-haut.

Le 1er août 1780, Barthélemi Faribault adressait au gouverneur Haldimand la requête suivante pour se plaindre des exactions du capitaine Olivier dans le logement des soldats dont il était légalement exempt.

“A son Excellence Frederick Haldimand, gouverneur et capitaine-général de la province de Québec en Amérique, vice-amiral d'icelle et commandant en chef des troupes de Sa Majesté dans la dite province et territoires en dépendans.

“Barthélemy Faribault, notaire à Berthier, ose prendre la liberté de représenter très respectueusement à Votre Excellence que le capitaine Olivier ne cessant de le molester pour les logements, il aurait obtenu l'ordre ci-joint dont il se serait moqué puisque dans le même moment il aurait fait mettre 13 hommes chez le suppliant, en lui faisant dire de retourner à Montréal se plaindre.

“A la vérité, depuis le dernier règlement fait par Votre Excellence en date du 9 janvier 1779, en conformité du règlement susdaté, le suppliant a joui de son privilège jusqu'au mois de mai dernier que le capitaine lui envoya un billet de logement pour 18 hommes. Alors ayant été lui faire connaître son exemption, comme il soutenait au suppliant qu'il n'était pas exempt de loger les passants, il lui aurait répliqué que

suivant la lettre circulaire expédiée par ordre de Votre Excellence le 22 février 1779 en conformité du règlement susdaté, il n'y a que les maîtres de poste, qui fourniront des logements dans des cas extraordinaires, sur quoi il retira cette troupe ; mais à sa sollicitation quelques heures après, M. le brigadier des Allemands lui en fit mettre 18. De là, ayant rassemblé sa troupe le suppliant qui s'est vu contraint de se retrancher avec sa famille dans un petit cabinet aurait été trouver derechef le capitaine Olivier et lui aurait dit en présence du quartier-maître des Allemands que suivant l'ordonnance des exemptions il ne devait aucun service qu'à la réquisition du gouverneur, lieutenant-gouverneur ou commandant en chef de la province. En même temps le capitaine Olivier lui aurait répondu avec arrogance que c'était lui qui était le commandant et qu'il prit garde qu'il ne vint à écrire à Votre Excellence pour le faire déchoir entièrement de son privilège. Le suppliant a pris patience avec bien de la gêne, vu qu'il était chargé des ordres pour Son Excellence, il se serait contenté d'en porter ses plaintes devant M. le commissaire de Sa Majesté.

“Dorénavant le suppliant peut bien s'attendre qu'il ne passera le moindre détachement que le capitaine continuera de le charger prétextant qu'il est en droit de lui faire loger les passants, ce qui lui serait bien onéreux s'il avait cette liberté car il lui en fait loger 2 ou 3 fois la semaine plus de 60 en 13 jours.

“Le suppliant pleinement convaincu de l'équité et de l'intégrité de Votre Excellence ose donc le supplier instamment de vouloir bien enjoindre au capitaine Olivier de le faire jouir du privilège de l'ordre, avec

défense de le troubler, molester ou inquiéter en façon quelconque, ce faisant il ne cessera de redoubler ses vœux pour la santé et prospérité de Votre Excellence.

Berthier, 1er août 1780.

Faribault' (1)

M. Barthélemi Faribault décéda à Berthier-en-haut le 20 juin 1801, à l'âge de 78 ans.

Il avait épousé à Saint-François-du-Lac, le 3 septembre 1761, Catherine-Amable Véronneau, fille de Louis Véronneau et de Madeleine Pinard-Lauzier.

Madame Faribault décéda à Berthier-en-haut le 30 juin 1801.

De leur mariage étaient nés dix enfants : I Barthélemy ; II Marie-Catherine ; III Marie-Josephte ; IV Jean-Marie ; V Louis ; VI Joseph-Edouard ; VII Jean-Baptiste ; VIII Marguerite ; IX Jacques ; X Julie.

I

Barthélemi Faribault

Né à Saint-François-du-Lac le 3 août 1762.

L'auteur de la branche de Québec.

II

Marie-Catherine Faribault

Née à Berthier-en-haut le 9 août 1764.

Mariée, à Berthier-en-haut, le 28 mai 1785, à Antoine Joliette, notaire public.

1 J. Édmond ROY, HISTOIRE DU NOTARIAT AU CANADA. deuxième, volume, p.191.

M. Joliette décéda à St-Thomas de Montmagny, en 1789.

Madame Joliette se remaria à François Pétrimoulx.

Elle décéda à Joliette le 27 janvier 1854.

De son mariage avec M. Antoine Joliette, elle eut:

Barthélemi Joliette

Né à St-Thomas de Montmagny le 9 septembre 1789.

M. Joliette fut notaire, député de Leinster, membre du Conseil législatif, puis du Conseil Spécial.

L'honorable M. Joliette décéda à Joliette le 21 juin 1850, chargé d'années et de mérites.⁽¹⁾

III

Marie-Joseph Faribault

Née à Berthier-en-haut le 20 avril 1766.

Décédé à L'Assomption le 23 avril 1792.

IV

Jean-Marie Faribault

Né à Berthier-en-haut le 23 mars 1768.

Notaire le 25 mai 1804.

Il pratiqua à Saint-Roch de l'Achigan puis à Montréal.

Décédé à Saint-Roch de l'Achigan le 11 décembre 1815.

¹ Sur M. Barthélemi Joliette on peut consulter sa biographie publiée en 1874 par M. l'abbé Jos. Bonin.

V

Louis Faribault

Né à Berthier-en-haut le 17 mai 1770.

Décédé à Berthier-en-haut le 19 juillet 1772.

VI

Joseph-Edouard Faribault

Né à Berthier-en-haut le 3 mai 1773.

L'auteur de la branche de Montréal ou de l'Assomption.

VII

Jean-Baptiste Faribault

Né à Berthier-en-haut le 29 octobre 1775.

L'auteur de la branche américaine.

VIII

Marguerite Faribault

Née à Berthier-en-haut le 25 décembre 1777.

Décédée à L'Assomption, chez son frère Joseph-Edouard, le 3 novembre 1860, à l'âge de 83 ans.

IX

Jacques Faribault

Né à Berthier-en-haut le 26 juillet 1780.

Décédé à Berthier-en-haut le 30 août 1780.

X

Julie Faribault

Née à Berthier-en-haut le 17 février 1783.

Décédée à Berthier-en-haut le 29 novembre 1784.

Branche de Québec

Barthélemi Faribault

Né à Saint-François du Lac le 3 août 1762.

Il fut d'abord marchand à Québec.

Admis au notariat le 12 mai 1796, il pratiqua d'abord sa profession à Québec, de 1796 à 1824, puis à Marieville, de 1824 à 1826.

M. Barthélemi Faribault décéda à Montréal le 18 juillet 1829, à l'âge de 67 ans.⁽¹⁾

1 - Renseignement fourni par M. Philéas Gagnon.

Il avait épousé, à Québec, le 5 août 1788, Marie-Reine Anderson, fille de feu Francis Anderson et de feu Marie Armury. M. Anderson était venu au Canada dans le régiment des Fraser's Highlanders's, lors de la conquête.

Madame Faribault décéda à Québec le 20 mai 1797, à l'âge de 28 ans. Elle fut inhumée dans le cimetière des Picotés. De leur mariage étaient nés : I George-Barthélemi; II Jean-Etienne ; III Marie-Reine ; IV Narcisse-Olivier ; V Louis-Olivier ; VI Catherine-Louise ; VII Joseph-Édouard.

I

Georges-Barthélemi Faribault

“Né à Québec le 3 décembre 1789.

“Comme la plupart des jeunes gens de son temps, M. Faribault ne fit pas de cours d'études régulier. Il fréquenta, pendant quelques années, l'école d'un professeur écossais de Québec, M. John Fraser, ancien vétérân de l'armée du général Wolfe.

“Après avoir suivi les leçons du vieux professeur, M. Faribault compléta ses études par lui-même, à force d'énergie et de persévérance.

“Il se livra ensuite à l'étude du droit chez l'honorable J.-A. Panet, et fut admis au barreau de Québec en 1811.

01 Pendant la guerre de 1812, M. Faribault servit dans les rangs des milices canadiennes.

“Quoiqu'il se soit peu livré à la pratique de sa profession, néanmoins M. Faribault en avait acquis

une connaissance approfondie, ainsi que l'attestent plusieurs causes difficiles qui lui furent soumises comme praticien, par les tribunaux, et qu'il sut démêler avec une rare habileté.

“Dès cette époque, il manifesta un goût prononcé pour les études archéologiques qui devaient remplir une si large part dans son existence.

“En 1822, il entra au service de la chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et passa successivement par les grades d'écrivain, de greffier de comité et de traducteur français. En 1832, il fut promu au poste d'assistant-greffier, en remplacement de M. Bouthillier. A l'époque de l'union des deux Canadas, (1840) il devint assistant-greffier de l'Assemblée Législative, poste qu'il occupa jusqu'en 1855.

“A part les devoirs de sa charge, il consacra, durant cette longue période, une partie considérable de son temps à la formation d'une collection d'ouvrages et de documents importants relatifs à l'histoire du Canada. Cette collection s'élevait à plus de 1600 volumes, lorsqu'il eut la douleur de la voir complètement détruite par l'incendie des édifices du Parlement à Montréal, en 1849. Sans perdre courage, l'infatigable archéologue se remit de nouveau à l'œuvre, et recommença une seconde collection. Ce fut pour compléter ce long travail, que la Chambre d'Assemblée le députa en Europe en 1851.

“Il partit de Québec le 3 octobre, accompagné de Mme Faribault et de sa fille. Après un court séjour à New-York, il s'embarqua pour Londres où il séjourna peu de jours et arriva à Paris le 10 novembre. Il y trouva un ami dévoué des Canadiens dans la person-

ne de M. de Puibusque qui lui fut d'un secours immense pour ses recherches. Il l'aïda de ses conseils et l'introduisit lui-même auprès des différents ministères.

“Tout semblait présager les plus heureux succès, lorsque les événements du 2 décembre vinrent entraver toutes ses démarches. Les réponses aux demandes qu'il avait faites aux différents ministres furent retardées pendant un temps considérable. Mais d'autres circonstances bien autrement douloureuses interrompirent soudainement sa mission en le plongeant dans la plus profonde affliction. Madame Faribault, dont la santé avait été ébranlée par la frayeur que lui avaient causée les graves incidents du Coup d'État, tomba dangereusement malade, et fut enlevée à la tendresse de son époux le 18 mars 1852. Anéanti par ce choc funeste, et malade lui-même depuis plusieurs semaines, il fut longtemps incapable de reprendre ses occupations.

“Instruit de son malheur et de la situation précaire de sa santé, le gouvernement canadien envoya de Londres son agent, M. Wicksteed, pour lui prêter assistance.

“Dès que sa santé lui permit de travailler, il s'empressa de compléter sa collection d'ouvrages, dont une grande partie était déjà commandée. Partout dans les différents ministères, et auprès des secrétaires des diverses Académies, il reçut le plus bienveillant accueil.

“De généreuses et magnifiques donations, dignes de la France, dit-il dans son rapport, me furent faites pour la bibliothèque, quoique plusieurs de ces ouvrages lui avaient été présentés en 1849. Il m'est impos-

sible en ce moment d'en développer toutes les richesses et leur importance, mais la valeur en peut être estimée à plus de quatre cents louis sterling.

“Dès que sa mission fut terminée, M. Faribault se hâta de prendre la route du Canada. “Mais, hélas ! s'écriait-il en partant, la joie de revoir mon pays ne pouvait adoucir l'amertume de ma douleur. Mon existence était brisée, mon âme déchirée ; j'avais perdu la meilleure part de moi-même ; ma pensée ne vivait plus qu'au-delà du tombeau. J'étais inconsolable en songeant qu'il me fallait laisser, loin de ma patrie, la dépouille chérie de celle qui, pendant tant d'années, avait partagé avec moi le fardeau de la vie. Sur cette tombe solitaire et inconnue qui s'élevait sous les ombres du cimetière Montmartre :

Nul ne viendrait verser des pleurs.....

“Madame Faribault devait y dormir quatre ans avant que sa famille pût faire transporter ses cendres, et les déposer, parmi les siens, sur le sol natal.

“A son retour en Canada, l'Assemblée Législative vota à M. Faribault une gratification de 250 louis, en reconnaissance de l'habileté et de l'intelligence qu'il avait déployées dans l'accomplissement de sa mission.

“Grâce à ses soins continuels, la nouvelle bibliothèque avait atteint le chiffre de 2,000 volumes, lorsque, dans la nuit fatale du 1er février 1854, l'incendie du magnifique palais du gouvernement à Québec, en réduisit encore une partie en cendres. Près de 700 volumes périrent dans les flammes, parmi lesquels se trouvait un nombre considérable de publications du seizième et du dix-septième siècles dont plusieurs ne

pourraient peut-être plus jamais être remplacées.

“La douleur que M. Faribault en ressentit affecta sensiblement sa santé, toujours chancelante depuis la perte cruelle qui avait jeté un voile de tristesse sur son voyage en Europe.

“L'année suivante, il offrit sa démission à la Chambre d'Assemblée qui lui vota, en témoignage des services éminents qu'il avait rendus au pays, une pension de retraite de quatre cents louis.

“Malgré ses infirmités, il continua toujours à s'occuper des antiquités canadiennes, à rechercher et à mettre en lumière tout ce qui pouvait se rattacher à nos gloires nationales, auxquelles il avait voué une sorte de culte. C'est à son initiative et à ses généreux sacrifices, aidés de quelques dons patriotiques, que nous devons le superbe monument élevé à Montcalm, dans l'église des Ursulines, et qui fut solennellement inauguré le 13 septembre 1859, anniversaire de la bataille d'Abraham.

“A cette occasion, le dernier descendant de l'immortel guerrier, le comte Victor de Montcalm écrivait à M. Faribault, en lui exprimant toute sa reconnaissance, ces nobles paroles où respire la grande âme du héros :

“.... Arrière petit-fils et dernier rejeton de la famille du marquis de Montcalm, je ne saurais assez vous exprimer ma profonde émotion en lisant les généreuses intentions des habitants de Québec. Retrouver si vivante et si chère, après un siècle entier, la mémoire de mon aïeul est chose bien douce à mon cœur. Mon bonheur serait complet, si je pouvais me trouver au milieu de vous, le 13 septembre, et exprimer toute ma reconnaissance à mes compatriotes. Mais si, hé-

las ! une faible santé me retient fixé sur le sol de notre vieille France, croyez, monsieur, et soyez assez bon pour le redire à tous, que le cœur canadien de mon grand-père battra dans ma poitrine, le jour de ce glorieux anniversaire avec autant de force que jadis le sien en défendant Québec."

"M. Faribault était un des fondateurs de la Société Littéraire et Historique de Québec, et l'un de ses premiers bienfaiteurs. La Société a voulu en perpétuer le souvenir en faisant suspendre, dans la salle de ses séances, son portrait qui est une des meilleures peintures du genre de M. Faribault, l'excellent artiste Théophile Hamel.

"Dans la vie privée, M. Faribault était le modèle du gentilhomme accompli. Au milieu de notre siècle démocratique, où l'on n'aspire plus qu'à effacer toute distinction dans la société il est une aristocratie que l'on ne parviendra jamais à détruire : c'est celle de l'urbanité, de la politesse des manières, de la dignité et de la noblesse des sentiments. M. Faribault appartenait à cette aristocratie qui ne passera pas. Humble et modeste comme le vrai mérite, sa parfaite éducation, l'exquise délicatesse de ses procédés, le rayon de gaieté douce qui reluisait sur sa physionomie, l'attrait d'une érudition qui n'avait rien que d'agréable, donnait à sa conversation un charme et une grâce intarissables.

"Mais c'est surtout lorsqu'on lui apprenait quelque heureuse découverte de manuscrits ou d'antiquités canadiennes, qu'il faisait bon de voir jouir et ressusciter ses vieilles connaissances. Sa figure s'épanouissait alors comme celle d'un enfant qui ouvre ses mains réjouies devant une belle flamme.

“Sa maison était le rendez-vous de toutes les illustrations étrangères qui venaient visiter notre ville ; il eut été difficile de trouver, pour nous représenter, un type plus parfait et un meilleur interprète de nos héroïques annales

“Ses vertus chrétiennes égalaient ses qualités sociales ; il était d’une charité inépuisable. Pour ce cœur sensible et tendre, c’était un bonheur et un besoin de répandre des bienfaits. Il n’avait, il ne pouvait avoir que des amis ; au fond de cette belle âme, comme au calice des fleurs, il n’y avait que des parfums. Après une vie sans tache, consacrée par l’honneur, voué au service de Dieu et de la patrie, son adieu à la vie n’a pu être que le sourire vers l’heureuse immortalité.” (1)

M. Faribault décéda à Québec le 21 décembre 1866.

Il avait épousé, à Québec, le 19 juin 1821, Marie-Julie Planté, fille de Joseph-Bernard Planté, notaire, et de Louise Berthelot.

Madame Faribault décéda à Paris le 18 mars 1852.

ENFANTS :

I. Georges-Adolphe Faribault

Né à Québec le 6 décembre 1822.

Décédé au même endroit le 1er avril 1824, et inhumé au cimetière Sainte-Anne.

1 LE JOURNAL DE QUÉBEC, décembre 1866.

II. Julie-Louise-Antoinette Faribault

Née à Québec le 18 avril 1826.

Décédé au même endroit le 15 mars 1830, et inhumée au cimetière Sainte-Anne.

III. Mathilde-Georgiana Faribault

Née à Québec le 25 septembre 1831.

Mariée, à Québec, le 9 septembre 1857, à Théophile Hamel, peintre bien connu.

M. Hamel décéda à Québec le 24 décembre 1870.

“Il était le type du chrétien sans peur et sans reproche et du gentilhomme. Il mourut comme il avait vécu ; en paix avec sa conscience, en paix avec Dieu.”

Madame Hamel est décédée à Québec le 16 mai 1906. Elle laissait un fils, M. Gustave Hamel, avocat, de Saint-Joseph de la Beauce, et une fille, Mme Albert Lemay, décédée (20 mars 1911).

II

Jean (Johnny)-Etienne Faribault

Ne à Québec le 3 août 1791.

Décédé le 4 février 1827.

Célibataire.

III

Marie-Reine Faribault

Née à Québec le 9 septembre 1792.

Décédée au même endroit le 27 mai 1793, et inhumée au cimetière Sainte-Anne.

IV

Narcisse-Olivier⁽¹⁾ Faribault

Né à Québec le 7 octobre 1793.

Notaire.

Il s'établit à Berthier-en-bas où il pratiqua jusqu'à sa mort.

Il avait épousé Mme veuve Josephite Magnan.

V

Louis-Olivier Faribault

Né à Québec le 30 janvier 1795.

Il alla s'établir à la Nouvelle-Orléans.

En novembre 1820, il fut poignardé, par erreur, à la sortie d'un théâtre par un rival jaloux.

VI

Catherine-Louise Faribault

Née à Québec le 19 mars 1796.

¹ Baptisé sous le prénom de Narcisse seulement.

Mariée, à Québec, le 3 octobre 1814, à Léon-Bernard Leprohon, capitaine au premier bataillon de milice d'élite et incorporée, en garnison à Québec, fils de Jean-Philippe Leprohon et de défunte dame Marie-Marguerite Parent.

Elle décéda le 28 janvier 1857.

Elle eut plusieurs enfants dont l'une, Caroline, épousa Charles-Tancrède Faribault, médecin, de l'Assomption, fils de Jacques-Eugène Faribault, petit-fils de l'honorable J.-E. Faribault.

VII

Joseph-Edouard Faribault

Né à Québec le 4 mai 1797.

Reçu notaire le 9 mai 1826.

Il pratiqua sa profession à Trois-Rivières et à St-Athanase, comté d'Iberville.

M. Faribault décéda à Saint-Athanase le 2 mars 1832.

(A suivre)

Les prêtres nés à Notre-Dame de la Victoire de Lévis.

(Suite du mois de janvier)

51. M. l'abbé Louis-Alphonse-Georges Desjardins né le 6 octobre 1874, de Louis-Georges Desjardins et de Marie-Aurélié Lachance. Ordonné prêtre à Québec, le 17 mai 1903. Professeur de mathématiques au séminaire de Québec.

52. Révérend Père Louis Rhéaume, Oblat de Marie-Immaculée, né le 21 novembre 1873, de Jérémie Rhéaume et de Philomène Nadeau. Ordonné prêtre à Rome le 2 avril 1904. Professeur de hautes mathématiques à l'université d'Ottawa.

53. M. l'abbé Joseph-Théophile-Alfred Laflamme né le 17 avril 1880, de Théophile Laflamme et de Elise Blais. Ordonné prêtre dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Lévis le 14 mai 1905. Professeur au collège de Lévis.

54. M. l'abbé Saint-Georges-Théodule Bégin né le 9 juillet 1877, de Odule Bégin et de Joséphine Lemieux. Ordonné prêtre dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Lévis le 14 mai 1905. Malade. Dans sa famille à Lévis.

55. Révérend Père Marie-Arthur-François-Xavier Chabot, Trappiste, né le 17 mai 1867, de Julien Chabot et de Marguerite-Aimée Brunelle. Ordonné prêtre à Montréal le 22 décembre 1906. A la Trappe d'Oka.

56. M. l'abbé Patrick-John Boyd né le 17 juin 1882, de Patrick-M. Boyd et de Mary-Ann-Bridget Walsh. Ordonné prêtre dans la chapelle du collège de Lévis le 17 mars 1907. Professeur au collège de Lévis.

57. Révérend Père Léon-Jean-Baptiste Shaienks, de la Congrégation des Pères du Très-Saint-Sacrement, né le 26 août 1880, de Jean Shaienks et de Marie-Marguerite Paquet. Ordonné prêtre dans la basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome le 30 mars 1907. A la résidence de New-York.

58. M. l'abbé Joseph-Théophile-Arthur Laverdière né le 2 janvier 1878, de Janvier Laverdière et de Adélaïde Morency. Ordonné prêtre dans la basilique de Québec le 20 décembre 1908. Vicaire à Rumford Falls, état du Maine, Etats-Unis.

59. M. l'abbé François-Xavier-Léo Chabot né le 23 juin 1883, de Théodore Chabot, capitaine de vapeur, et de Elise Hughes. Ordonné prêtre dans la basilique de Québec le 25 avril 1909. Professeur au collège de Lévis.

60. M. l'abbé Marie-Louis-Jules Belleau né le 28 décembre 1884, de Isidore-Noel Belleau et de Marie Louise Raymond. Ordonné prêtre dans l'église paroissiale de Lévis le 1er mai 1910. Professeur au collège de Lévis.

61. M. l'abbé Joseph-Charles Gosselin né le 26 juin 1884, de François-Xavier Gosselin et de Anra Lapointe. Ordonné prêtre dans la basilique Saint-Jean de Latran, à Rome, le 21 mai 1910. Professeur au collège de Lévis.

62. M. l'abbé Joseph-Marie-François-Calixte Ferland né le 18 octobre 1887, du mariage de Pierre Ferland et de Octavie Dagneau. Ordonné prêtre dans la basique de Québec, le 30 juillet 1911. Professeur au collège de Lévis.

63. M. l'abbé Joseph-Luc Fontaine né le 29 avril 1883, du mariage de Pierre Fontaine et de Marie Galichaut. Ordonné prêtre dans l'église de Bienville le 14 avril 1912. Vicaire à Saint-Gervais, comté de Bellechasse.

64. M. l'abbé Joseph-Adélarde Chouinard né le 8 septembre 1884, du mariage de Narcisse Chouinard et de Hélène Guay. Ordonné prêtre dans l'église de Bienville le 14 avril 1912. Vicaire à la Jeune-Lorette



Joseph-Geneviève de Puisaye

Le comte Joseph-Geneviève de Puisaye, né en 1754 à Mortagne -au- Perche (Orne), a joué un grand rôle dans les événements de la fin du dix-huitième siècle. Il appartenait à une antique et noble famille qui occupait la charge héréditaire de grand-bailli de Perche.

La maison de Puisaye a pris son nom de la terre et seigneurie de Puisaye, située au Perche dans la paroisse de la Mesnière, à deux lieues de Mortagne, et, dès le 11^{ème} siècle, elle a donné des seigneurs distingués, qui ont toujours été qualifiés de CHEVALIERS et de NOBLES ET PUISSANTS SEIGNEURS.

Le comte Joseph-Geneviève de Puisaye eut pour père André-Louis-Charles de Puisaye, marquis de Puisaye, vicomte de la Ferrière-du-Val-Germond, seigneur de Théval, capitaine au régiment de Berry (cavalerie), et chevalier de St-Louis, né à Mortagne le 9 novembre 1718 et qui épousa le 19 février 1745, Marthe-Françoise Bibron de Cormery, dame des terres des Courgivaux, Nogentel, Mortbérut et Maisoncelles-en-Brie.

André-Louis-Charles de Puisaye fut grand-bailli de la province du Perche et gouverneur de Mortagne, et ce fut en sa faveur que Louis XV réunit les terres et seigneuries de la Mesnière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont, Surmont, Milan et autres en dépendant, et les érigea en marquisat sous la dénomination de Puisaye, par lettres patentes du mois d'août

1758, enregistrées au parlement de Paris le 31 janvier suivant, et en la chambre des comptes le 3 août 1762. Il mourut en 1783, laissant plusieurs enfants, savoir :

10. André-Jacques-François, fils aîné, marquis de Puisaye ;

20. André-François-Marie, comte de Puisaye ;

30. Antoine-Charles-André-Réné, vicomte de Puisaye, grand-bailli d'épée de la province du Perche, installé en 1789 ;

40. Joseph-Geneviève, chevalier de Puisaye ;

50. Une fille, mariée à Thomas-Robert Dumoulin de Pont-Chartrie.

Après la mort de ses deux frères, André-Jacques François et André-François-Marie, qui étaient plus âgés que lui, Antoine-Charles-André-Réné, né en 1751 prit le titre de marquis de Puisaye, et son jeune frère Joseph-Geneviève, celui de comte de Puisaye, qu'il porta jusqu'à sa mort (1827). Joseph-Geneviève de Puisaye ne put, en effet, prendre le titre de marquis, car son frère, Antoine-Charles-André-Réné, ne lui laissa pas ce titre, puisqu'il ne mourut qu'en 1849, âgé de 98 ans, au château des Joncerets, qu'il avait fait bâtir, depuis 1789, à la Mesnière, berceau de ses ancêtres.

Le comte Joseph-Geneviève de Puisaye fut destiné tout jeune à l'état ecclésiastique et envoyé au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il fit d'excellentes études jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Ne se sentant point de goût pour le saint ministère, il quitta l'habit ecclésiastique pour prendre l'épée, et il devint colonel dans les Cent-Suisses qui formaient la garde royale.

Le 8 avril 1789, il fut élu député de la noblesse

du Perche aux États-Généraux, qui devaient se réunir à Versailles le 27 du même mois. Croyant pouvoir tout attendre du succès des idées nouvelles, il se rangea sans hésiter du côté de la minorité de son ordre. A l'assemblée constituante, il appartient à cette fraction constitutionnelle dont Hally-Tollendal, Mounier et Clermont-Tonnerre furent les principaux représentants. Après la session, il se retira au château de Ménilles (Eure), qui appartenait à sa femme, fille unique du marquis de Ménilles.

Plus tard, il protesta contre les excès des jacobins et, dans l'armée fédéraliste de Wimpfen dirigée contre eux, il servait comme chef d'état-major et commandait l'arrière-garde défaits à Pacy-sur-Eure par les troupes conventionnelles. A la suite de cette affaire, il fut proscrit par la convention et les terroristes mirent sa tête à prix.

Après cette défaite des fédéralistes bas-normands, le comte de Puisaye se rendit en Bretagne pour y réorganiser les débris du parti de la Rouërie, et il devint alors l'un des chefs du mouvement royaliste. Peu de temps, il passa en Angleterre où il sut, grâce à la persévérance la plus tenace et à l'adresse la plus consommée, faire agréer par le ministère anglais et sa personne et ses plans. C'est ainsi qu'il réussit à obtenir le commandement de l'expédition de Quiberon, dont le désastreux insuccès fit tant de mécontents contre lui.

A son retour à Londres, il fut considéré par les émigrés comme responsable d'une catastrophe qui ruinait leurs espérances. Devenu de plus en plus suspect à l'entourage des princes, il donna, en 1797, à la suite d'un désaccord avec le comte d'Artois, sa démis-

sion de général en chef du parti royaliste.

Après ces fâcheux démêlés, le comte de Puisaye obtint du gouvernement anglais, où il avait eu l'habileté de se conserver quelques amis, une concession de terres dans le Haut-Canada, pour aller s'y établir avec quelques royalistes qui lui restèrent fidèles.

D'après une pièce conservée dans ses papiers, M. de Puisaye aurait été accompagné au Canada par le comte de Chalus, maréchal de camp, M. D'Allègre, major général du district de Vannes, le vicomte de Chalus, adjudant général, M. de Marseuil, major de division, M. Quetton de Saint-Georges, major de division, M. de Farcy, aide-de-camp, M. Boitou, adjudant général du district de Rennes, M. Fougère, lieutenant-colonel, M. Renoult, capitaine sans brevet, M. Segeant, lieutenant sans brevet, M.M. Fouchard, Furon, Langevin, Bugle et Marchand, sous-officiers et soldats. (LIST PROPORING TO A DISTRIBUTION OF THE LANDS AT THE PLACE CALLED WINGHAM.)

D'après la pièce conservée dans les papiers de M. de Puisaye, ce fut donc à Wingham, près de Toronto, que ce général essaya d'établir comme colons les officiers et soldats de son armée catholique et royaliste de Bretagne qui l'avaient suivi dans l'Amérique du Nord.

Wingham, qui n'était en 1798 qu'un lieu désert et couvert de forêts, a reçu depuis un siècle de nombreux habitants. Cette localité forme aujourd'hui une paroisse qui fait partie du comté de Huron, diocèse de London, suffragant de la métropole de Toronto. Sur le séjour du comte de Puisaye et de ses compatriotes à Wingham, voyez RECHERCHES HISTORIQUES, vol., III, p. 146 ; RAPPORTS SUR LES ARCHIVES CANA

DIENNES POUR 1881, 1884, p. VI ; 1888, p. XXVI.

Malgré cet essai de colonisation, le comte de Puisaye ne se fixa pas pour de longues années dans le Canada. Après la paix d'Amiens (1802), il revint en Angleterre où il se lança dans des controverses qui empoisonnèrent le reste de ses jours. Dans le volume de ses MÉMOIRES qui a trait à la colonie de Wingham, on trouve des lettres du duc de Kent, de l'évêque de Québec, de l'ambassadeur anglais, de différents fonctionnaires et de personnes qui voulaient émigrer au Canada ; ces pièces couvrent deux cent trente pages, format de papier à lettres.

Quand l'ancien général de l'armée de Bretagne arriva sur le sol anglais, il trouva les esprits des émigrés aussi prévenus contre lui qu'auparavant. Il les irrita encore davantage par les Mémoires qu'il publia de 1803 à 1808 sous ce titre : MÉMOIRES DU COMTE DE PUISAYE (6 volumes in-8), qui pourraient servir à l'histoire du parti royaliste durant la Révolution. Cet ouvrage, rempli de faits, fut chaudement combattu à son apparition dans quelques brochures et feuilles périodiques. On avait annoncé des réfutations plus complètes qui n'ont pas paru, ce qui prouvait en faveur du comte de Puisaye, qui était mal avec Louis XVIII à cause de ses démêlés avec ses agents et ses ministres, notamment avec d'Avaray, le favori du roi.

Il vivait en 1807, à treize milles au sud-ouest de Londres, retiré dans une petite maison de campagne à Feltham-Hill, dans le comté de Middlesex. Suspect aux émigrés, il ne voyait dans sa retraite qu'un petit groupe d'amis et d'obligés pour qui il avait obtenu directement des secours de M. Canning, homme d'E-

tat et pair d'Angleterre. Ces amis étaient : le général d'Allègre, major-général, qui avait servi à Toulon, à Saint-Domingue et en Bretagne, et depuis treize ans ne s'était pas séparé de Puisaye ; Louis d'Allègre, fils du général, qui avait fait le coup de feu presque enfant dans les armées de Bretagne ; M. Hermely, ancien chef de la correspondance royaliste, et surtout les familles de Pierreville et Prigent. La première se composait de M. de Pierreville, ancien chef de l'arrondissement du Perche ; de Mme de Pierreville, née de Rougemont, fille du gouverneur de Vincennes et cousine de Puisaye, et de Melle de Pierreville. Le comte de Puisaye avait une sympathie toute particulière pour ces Pierreville qui étaient ses compatriotes. Sa cousine de Pierreville se fauflait dans tous les cercles d'émigrés, écoutant et rapportant tout, et elle était pour lui un précieux auxiliaire qui le tenait au courant des moindres commérages.

Comme les Pierreville, les Prigent, originaires de Saint-Malo, étaient les familiers et les commensaux du comte de Puisaye.

Un prêtre, l'abbé Léonard Péricaud, complétait la petite cour de Feltham-Hill. Avant la Révolution, il était abbé commendataire de l'abbaye de Perseigne, près d'Alençon (Orne), chanoine de la cathédrale de Sées et vicaire général de Mgr d'Argentré ; il avait donc vécu dans un diocèse qui était celui du comte de Puisaye, et il se trouvait depuis de longues années en relation avec lui.

L'abbé Péricaud, entreprit, en 1807, de rapprocher le comte de Puisaye de Louis XVIII par l'intermédiaire du comte de la Châtre, ambassadeur du roi

de France à Londres, mais l'affaire manqua ; l'exilé de Feltham-Hill ne rentra jamais en France et demeura en Angleterre jusqu'à la fin de ses jours. Il y vivait d'une modeste pension ; car, quoi qu'en aient dit ses calomnieux, de toutes les sommes mises à sa disposition pour être réparties parmi les royalistes insurgés et les émigrés, il ne lui restait que les états qui en attestaient la fidèle distribution.

Pendant les dernières années de sa vie, il se mit à classer les nombreux documents historiques dont il possesseur. Les évènements qui se passèrent pendant l'émigration française et la Révolution avaient presque tous laissé une trace dans ses dossiers, et un document dans ses archives, car, lettres privées et lettres officielles, rapports de guerre et rapports de cour, il avait toujours tout gardé avec le plus grand soin. Quand il eut terminé cet œuvre, il voulut qu'elle subsistât, et il légua ses papiers au gouvernement anglais. Toute la collection Puisaye, conservée au BRITISH MUSEUM à Londres, forme cent dix-sept volumes.

Le comte Joseph-Geneviève de Puisaye, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, mourut le 13 octobre 1827, âgé de 73 ans, à Hammersmith, près de Londres et ses restes mortels reposent en Angleterre, loin du Perche, sa patrie, qu'il ne revit jamais depuis le jour où il devint chef du parti royaliste.

L'ABBÉ A.-P. GAULIER.

LA FLOTTE DE 1793

En réponse au BULLETIN (1912, page 128) il y aurait beaucoup de choses à dire. Je m'en tiens à la question telle que posée. Nos historiens n'ont pas connu les agitations de 1793 à 1801 et très peu celles de 1802 à 1810. C'est un chapitre nouveau dans nos annales. Les papiers qui en renferment les détails ayant été transmis à Londres, puis empaquetés et marqués SECRET, on ne les a ouverts que depuis une dizaine d'années.

Dès le 8 février 1793, date de la déclaration de guerre contre la France, le gouvernement britannique avait expédié des instructions relatives à la défense de nos provinces maritimes, surtout pour tenir les milices en état de marcher au premier appel.

Durant l'été qui suivit, arriva auprès du cabinet américain le sieur Edmond Charles Genet, un sans-culotte à tous crins, qui s'empessa de proclamer que la république des États-Unis n'était pas à la hauteur du siècle et, d'autre part, qu'il fallait arracher le Canada à l'Angleterre. Il envoya donc des émissaires dans la province de Québec, sans s'occuper du haut-Canada, où il n'y avait que peu ou point de population.

Il avait contre lui et ses projets le gouvernement du général Washnigton, mais les gens du Vermont le secoudaient. J'ai raconté cette histoire dans le volume de la Société Royale de 1911.

Au mois d'octobre, le bruit courait à Québec qu'une flotte française composée de deux vaisseaux de

74 canons, deux grandes frégates, un slop et deux bricks armés, était parti pour Halifax et le Saint-Laurent, avec 2,500 hommes pourvus de vêtements d'hiver et que, dans ce nombre, se trouvaient cent Irlandais du corps de Salbaud, puis une bande de che napans tirés des Etats-Unis malgré la défense du gouvernement de Philadelphie. (Galbaud avait été chassé de St-Domingue par les agents de Robespierre, au cours de l'été dernier. Il était notoirement aux ordres de Genet, que Robespierre n'aimait pas parce qu'il devait sa nomination aux Girondins. Defait, Genet n'en faisait qu'à sa tête et lorsque Robespierre le rappela, sur la prière de Washington à la fin de cette même année, il se garda bien de retourner en France et resta aux Etats-Unis, toujours dans les intrigues et les complots.

La nouvelle de l'approche d'une flotte de guerre étant menaçante, le conseil exécutif de Québec s'assembla, en octobre 1793 pour prendre des mesures afin de protéger les navires marchands en partance. Le capitaine Minchin, de la frégate anglaise SEVERN, fut chargé d'escorter ce convoi. On décida que les navires iraient aussi loin que possible, mais rebrousseraient chemin à l'apparition de l'ennemi.

Personne n'eut connaissance de la flotte en question. Je crois qu'elle n'existait point.

C'est en cette occasion que Mgr Hubert publia la circulaire à son clergé dont parle le BULLETIN du mois d'avril 1912.

Galbaud était à Montréal, en compagnie d'un aide-de-camp et un sergent. Ils disaient s'être brouillé avec Genet. Peut-être n'était-ce qu'un artifice pour

donner le change sur leur mission, car il est certain qu'ils avaient tenté d'établir des clubs dans la ville parmi la basse classe du peuple avec l'assistance du parti américain et anglais qui se remuait beaucoup de puis quelques temps. Vers le 23 octobre, on les arrêta. Ils se disent prisonniers de guerre. Il y avait aussi à Québec Dansville, gouverneur de Saint Pierre et Miquelon, prisonnier sur parole. Galbaud voulait passer l'hiver en Canada, ce qui lui fut refusé. Alors, voyant son coup manqué, il disparut, ainsi que l'aide-de-camp. Le sergent dut partir pour l'Angleterre contre son gré à bord de la SEVERN.

En 1794, les émissaires français continuèrent leurs visites. Cela fut répété d'année en année jusqu'à 1810. De temps à autre la mention d'une flotte de guerre était mise à l'ordre du jour par les agents français mais il n'en parut aucune.

Avec les rôdeurs aux gages de Genet et des chargés d'affaires qui lui succédèrent, se mêlaient nombre de Vermontais dont quelques uns se disaient partisans d'une union politique avec le Canada, toutefois la plupart étaient des aventuriers de sac et de corde.

BENJAMIN SULTE.

